

Image not found or type unknown



Prime phae en agricole en retard

Par **VALERIESAMUEL**, le **22/01/2009** à **09:35**

Comment percevoir ces primes la phae en l occurence dans les delais ,quel recourt pouvons nous avoir ?nos avons toucher 70 % au moi de descembre 2008 et il nous dises maintenant que les 30% pas avant mie fevrier est encore c est pas sure mai en entendant nous on fait comment pour payer les factures !!!merci